



Police

COLLEGE DE POLICE

Zone de police 5297 Arlon-Attart-Habay-Martelange
Rue Joseph Netzer, 23
6700 Arlon
Tél : 063/608.502

Zone de police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE **Séance du Conseil de police du 27-03-23**

Liste des décisions prises par le conseil de police en séance publique :

- 1) Prestation de serment d'un nouveau conseiller de police
- 2) Le conseil à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 05-12-2022
- 3) Le conseil à l'unanimité des membres présents, approuve le compte 2022 de la ZP5297 comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	13.457.197,22	1.048.899,97
- Non-Valeurs	0,00	0,00
= Droits constatés net	13.457.197,22	1.048.899,97
- Engagements	12.194.193,08	1.048.899,97
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.263.004 ,14	0,00
Droits constatés	13.457,197 ,22	1.048.899,97
- Non-Valeurs	0,00	0,00
= Droits constatés net	13.457.197,22	1.048.899,97
- Imputations	12.059.966,22	658.402,77
= Résultat comptable de l'exercice	1.397.231,00	390.497,20
Engagements	12.194.193,08	1.048.899,97
- Imputations	12.059.966,22	658.402,77
= Engagements à reporter de l'exercice	134.226,86	390.497,20

BILAN

ACTIF : 16.177.479,39 €

PASSIF : 16.177.479,39 €

RESULTAT : Boni de l'exercice : 426.260,56 €

- 4) Le conseil de police prend connaissance du contrôle de la situation de la caisse réalisé par le Commissaire d'Arrondissement de la Province de Luxembourg pour la période du 01-01-2022 au 30-11-2022




Police

- 5) Le conseil à l'unanimité des membres présents, décide d'acquérir 13 nouvelles radios individuelles portables discrètes via le contrat cadre ASTRID CD-MP-00-60 pour un montant approximatif de 14 866.27€ TVAC et accessoires compris. Un budget est prévu à cet effet au service extraordinaire 2023 sous l'article 330/744-51. Le Conseil marque également son accord à l'unanimité pour souscrire un contrat de maintenance prévu au marché pour un montant total annuel de 1.694.45€, montant prévu au service ordinaire sous l'article 330/123-11.
- 6) Le conseil à l'unanimité des membres présents, décide de lancer un nouveau marché de services pour le nettoyage des locaux des commissariats d'ARLON, MARTELANGÉ et HABAY et d'approuver le cahier spécial des charges présenté. Le montant nécessaire à ce marché d'une durée de 2 ans est estimé à 130 000 € HTVA et est repris au budget ordinaire 330/125-06/01, 330/125-06/02 et 330/125-06/03 où un disponible est prévu à cet effet.
- 7) Le conseil à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer au marché fédéral FORCMS - POMP-140 réalisé par le SPF Stratégie et Appui et attribué à la société Total Energie pour la fourniture de carburant pour les véhicules de service de la zone. Ce marché permettra de mettre à disposition des cartes à puce « EUROPE POST PAY » destinées au prélèvement de carburants à des pompes et chargement à des bornes électriques. Les dépenses liées à ces fournitures de carburants sont budgétisées annuellement, en fonction de l'évolution des prix, sur l'article budgétaire ordinaire 2023-330/127-03 : Fourniture d'huile et de carburant pour les véhicules.

La présente liste descriptive peut être consultée sur rendez-vous auprès de la secrétaire de zone de police **du 28 mars 2023 au 30 avril 2023**.

Par le Collège de Police, le 27 mars 2023


La Secrétaire de zone,
BLÉRET Arnie


Le Président de zone,
MAGNUS Vincent

Zone de police
ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE

AVIS

Le Collège de Police de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que le compte de la Zone de police pour l'exercice 2022 approuvé par le Conseil de police en séance du 27 mars 2023 est déposé à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de la Zone de Police, 23 rue Joseph Netzer à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 14 à 17 Heures, du 28 mars 2023 au 30 avril 2023.

Arlon, le 27 mars 2023

Par le Collège :

Le Chef de Zone,



M. COLLINI

Le Président,



V. MAGNUS